



**COMMUNIQUÉ**  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## De moins en moins de déchets enfouis

**Sainte-Adèle, le 12 mai 2017** - Après plus de deux ans de concertation, le Plan de gestion des matières résiduelles conjoint (PGMR) 2016-2020 des MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut est entré en vigueur dans les derniers mois. Approuvé par le gouvernement du Québec, ce PGMR propose près de 60 mesures et actions visant à réduire d'au moins 15% la quantité de matières éliminées aux lieux d'enfouissement.

Ces actions efficaces en gestion des matières résiduelles se veulent responsables tant au niveau économique, écologique que social et sont conformes aux objectifs gouvernementaux. Ces mesures mettent en valeur les trois R : la Réduction, le Réemploi et le Recyclage et concernent tant les citoyens que les industries, les commerces et les institutions.

Ainsi, d'ici 2020 la MRC des Pays-d'en-Haut en collaboration avec ses dix villes et municipalités poursuivra la mise en place de la collecte à trois voies (déchets, matières recyclables et matières organiques) au moyen de bacs roulants. Rappelons que près de 57% des matières générées par les ménages sont des matières organiques (résidus verts et résidus alimentaires) et qu'en 2016 ce sont 1575 tonnes qui ont été détournées du site d'enfouissement grâce aux bacs bruns.

Notons également que le taux de récupération est passé d'environ 40% pour le secteur résidentiel (année de référence 2013) à 55% en 2016.

D'autres mesures sont au programme pour 2017. En effet, la MRC a entrepris d'ambitieux projets notamment en rapport avec la mise en réseau et l'amélioration des écocentres sur son territoire. Accompagnée des municipalités, elle met également en place des lieux d'apport volontaire pour l'optimisation des coûts de collectes des matières résiduelles et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. De plus, la MRC des Pays-d'en-Haut mettra l'accent sur des campagnes d'information, sensibilisation et éducation pour les citoyens mais également pour les secteurs commerciaux et institutionnels, grâce notamment à des agents en environnement qui sillonneront le territoire à compter du mois de juin.

Pour en apprendre davantage sur la gestion de matières résiduelles telle que le tri des matières, les calendriers de collectes ou pour consulter le PGMR conjoint : [www.lespaysdenhautrecyclent.com](http://www.lespaysdenhautrecyclent.com)

- 30 -

**Source :** M. Joël Badertscher  
Directeur du Service de l'environnement et de l'aménagement du territoire  
MRC des Pays-d'en-Haut  
450-229-6637 poste 143

